

Musulmanes, maire ou conseillère municipale voilée en Seine et Marne...

écrit par Christine Tasin | 29 mars 2014



Musulmane et maire de Yèbles, Seine et Marne. Ce qui gêne ce n'est pas, quoi que voudraient bien faire croire et les journalistes et le nouveau maire, ce n'est pas qu'elle soit noire. Aucune importance. Par contre, qu'une musulmane, qui a pour obligation de faire passer la loi coranique avant celle des hommes soit maire et donc chargée de faire appliquer la loi dans son village, c'est gravissime.

Il faut que les Résistants de son village veillent au grain et réagissent, à cor et à cris, si la loi coranique montre le bout de son nez.



Voilée au conseil municipal de Monterau. La honte absolue. Qu'une femme voilée qui arbore donc sa « religion » dans un lieu et une fonction qui doivent être neutres puisse être sur une liste aux municipales, c'est la faute de la tête de liste, de ses co-listiers et celle des partis qui soutiennent la dite

liste. Que cette femme voilée soit élue signifie que les électeurs sont soit des bobos à l'ouest qui haïssent la France soit des musulmans et donc que la ville en question est déjà islamisée à un point de non-retour.

Qu'attendent ceux qui se hérissent pour nous rejoindre et participer à la lutte contre l'islamisation de notre pays ?

Christine Tasin